

## SOCIETE MEDICALE DE MONTREAL.

Séance du 25 Février 1874.

Le Dr. F. X. Perrault, vice président, au fauteuil.

Le procès verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Le Dr. J. G. Lussier lit deux observations, l'une sur un cas d'iléus, l'autre sur une fracture du tibia.—V. p. 151 et 152.

Le Dr. A. T. Brosseau ayant été appelé au fauteuil, le Dr. F. X. Perrault donne lecture d'une observation de néphrite aiguë avec suppuration.—V. p. 153.

Et la séance est levée.

DR. G. GRENIER,  
Sec.-Trés., S. M.

—:o:—

## CORRESPONDANCE.

## ADMISSION A L'ÉTUDE DE LA MÉDECINE.

*Monsieur le Rédacteur,*

Chaque année nous amène un régiment de médecins qui, malgré un grand nombre d'obstacles, finissent par se trouver bien de leur clientèle. Parmi eux il y en a certainement de capables, mais un bon nombre ressemblent à ces charlatans des Etats-Unis ; ils agissent en tâtonnant, croyant savoir beaucoup après avoir appris par cœur leurs matières médicales. En effet ils manquent de connaissances. Les éléments qui rendent l'homme capable leur font défaut, parce qu'ils n'ont pas reçu, avant leurs études médicales, une somme assez forte de sciences. Or, Monsieur, n'y aurait-il pas un moyen efficace, non-seulement pour diminuer, à l'avenir, la masse des gens incapables de remplir la haute charge de médecin, mais encore de n'avoir que des médecins *instruits et capables*? Je n'en vois qu'un seul et c'est le seul que nous n'employons pas. Il suffit pour nous convaincre de jeter nos regards sur les vieilles institutions européennes. Là, on n'admet, à l'étude de la médecine, un élève sortant du collège que lorsqu'il fournit à ses examinateurs des certificats convenables constatant son titre de *bachelier*. Et ces certificats ne sont pas des certificats forgés par la main de l'élève lui-même. Il sait que ceux qui vont l'examiner connaissent d'avance sa capacité, ses talents et même ses dispositions et qu'il ne peut les tromper.

C'est ainsi qu'on élève et fait progresser cette belle science de la médecine : en admettant à l'étude médicale que des jeunes gens instruits et capables. On en comprend toute l'importance. Or, Monsieur le Rédacteur, pourquoi ne pas suivre ces exemples ? Je n'exi-